



**David Belliard,**  
Président du groupe des élu.e.s écologistes de Paris

**Aurélien Rousseau,**  
Directeur général de l'Agence Régionale de Santé

**Didier Lallement,**  
Préfet de Police de Paris

*Fait à Paris, le 05.07.2019*

**Objet : Pollution au plomb suite à l'incendie de Notre-Dame et aux révélations de Médiapart**

Monsieur le Directeur de l'ARS, Monsieur le Préfet de Police,

Le site d'information Médiapart vient de révéler l'ampleur de la pollution au plomb dans et autour du site de Notre-Dame-de-Paris, suite à l'incendie du bâtiment le 15 avril 2019 au cours duquel environ 400 tonnes de plomb ont brûlé. Vous n'êtes pas sans savoir que l'exposition au plomb, substance classée cancérigène, mutagène et reprotoxique (CMR), par inhalation ou ingestion, peut entraîner des conséquences graves pour la santé (stérilité, troubles des systèmes digestifs ou nerveux), et tout particulièrement celle des enfants (saturnisme).

D'après l'article de Médiapart, les analyses réalisées par le laboratoire de la Préfecture de Police de Paris ont révélé des taux de concentration de plomb 400 à 800 fois supérieurs au seuil autorisé. Or ces chiffres n'ont pas été communiqué aux riverain.e.s, ni aux établissements publics et privés de ce quartier touristique qui reçoit quotidiennement des milliers de visiteurs en période estivale.

Douze jours se sont écoulés entre l'incendie et le premier communiqué de l'ARS le 27 avril, invitant les riverain.e.s à prendre des mesures de protection comme le nettoyage des locaux à l'aide de lingettes humides ou la consultation de médecins en cas de troubles. Le 9 mai, vos services ont publié un communiqué indiquant un taux de pollution des sols moindre que les chiffres annoncés hier par Médiapart.

Plus grave encore, si ces informations s'avéraient être exactes : malgré les résultats de ces analyses, la place Jean-Paul II, sur laquelle se trouve le parvis de Notre-Dame, a été partiellement rouverte au public, mettant en danger la santé des personnes qui fréquentent le quartier.

Aussi avons-nous besoin de savoir, comme l'ont demandé l'Association des familles victimes de saturnisme (AFVS), l'association Henri Pézerat et l'association Robin des Bois : quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer le suivi médical des personnes les plus exposées par l'incendie (riverain.e.s, pompier.e.s, policier.e.s, ouvrier.e.s et autres employé.e.s du quartier), et limiter

l'exposition du public aux zones contaminées ? Quel système préconisez-vous en matière de gestion des déchets, notamment pour ces lingettes humides dont vous recommandez l'utilisation pour nettoyer les appartements ?

La transparence des informations est indispensable pour que les citoyens puissent prendre des mesures de protection adéquates. Aussi demandons-nous la création par l'ARS d'un numéro de téléphone spécifique pour renseigner les personnes exposées à cette pollution au plomb, ainsi que la publication par l'ARS et la Préfecture de Police de recommandations sanitaires détaillées et d'une cartographie des taux de contamination sur les zones de retombées immédiates du panache de fumée, conformément au vœu adopté au Conseil de Paris de juin 2019.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

David Belliard

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Belliard', written in a cursive style.

*Copies à : Anne Hidalgo, maire de Paris ; Anne Souyris, adjointe à la maire de Paris en charge de la santé et des relations avec l'APHP*